

Ibrahim ABOUBACAR

Paris, le 10/02/2016

Député de Mayotte

126, rue de l'université

75355, Paris cedex 07

**Monsieur Bernard CAZENEUVE**  
Ministre de l'Intérieur,  
Place Beauvau,  
75008 Paris.

**Objet** : Situation sécuritaire à Mayotte

Monsieur le Ministre,

Le 29 octobre dernier, lors de l'examen en Commission élargie de la Mission sécurité du PLF 2016, je vous interrogeais sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le Département de Mayotte.

Vous m'aviez indiqué votre volonté d'y envoyer une mission de l'Inspection Générale de l'Administration Générale ainsi que celle de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale pour effectuer une évaluation sécuritaire du Département.

Depuis cette date, le rapport thématique de la Cour de Comptes publié le mois dernier et plus encore, les chiffres sur la délinquance de l'année 2015 publiés par la Préfecture et le Parquet de Mayotte la semaine dernière, justifient encore plus la pertinence et l'urgence de cette démarche.

Plus encore ce climat général de tensions au sein de la jeunesse de l'île se traduit par ailleurs par la multiplication d'actes de violences dans et aux abords des établissements scolaires du second degré.

Dans ce contexte, seule la combinaison d'une action interministérielle de l'Etat (Intérieur, Education Nationale, Ville, Sport, Culture), et celle des Collectivités locales serait susceptible de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société civile concernés par ce phénomène et de contre carrer cette évolution dommageable de la société mahoraise.

C'est le sens du présent courrier qui consiste encore une fois à vous alerter et à recueillir votre approche de cette situation que chacun convient de dire qu'elle se dégrade de mois en mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Ibrahim ABOUBACAR

Député de Mayotte

